



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2013

Publication : 16/04/2013

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 100413\_D0010

Nbre de Conseillers  
en exercice : 29  
présents : 22  
votants : 26

**O B J E T: Rattachement des Charges à l'exercice Intérêts Courus non Echus – Budget primitif 2013.**

L'AN DEUX MIL TREIZE ET LE MERCREDI 10 AVRIL A 17 H 30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE JEUDI 04 AVRIL, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

22 ETAIENT PRESENTS : M. Michel MEÏNI, M. Bruno BETTATI, Mme Claude BRUN, Mme Marion DWERNICKI, M. Jean-François FOUREL, M. Jean-Louis TRANI, Mme Vanessa SIEGEL, M. André ROGGERI, Mme Monique TOSELLO, Mme Laurence SCIARRI, M. Olivier RENAUDO, M. Jean-Marie CUER, M. Bernard HULLIN, M. Jean-Marie VALENZA, Mlle Nathalie DURAND, Melle Barbara MERLINO, M. Alexis FONTAINE, M. Roger DROUIN, Mme Annie PIGNAL, M. François OCELLI, Mme Pascale MONROLIN, M. Frédéric LEFEVRE.

4 POUVOIRS : Mme Laetitia ROUBAUD représentée par M. Bruno BETTATI, Melle Claire BAGNIS représentée par Mlle Barbara MERLINO, M. Jean-Pierre ALFONSI représenté par M. François OCELLI, M. Philippe SCOTTO représenté par Mme Pascale MONROLIN.

3 ABSENTS : M. Bruno LAMY, Mme Marie-France LANGLOIS, Mlle Lydie AUDDINO  
SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier RENAUDO.

RAPPORTEUR : M. le Maire

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,

**CONSIDERANT** que le conseil municipal doit procéder comme les années précédentes au rattachement des charges représentées par les intérêts courus non échus des emprunts souscrits à compter de l'année 2003,

**CONSIDERANT** que sont concernés les emprunts suivants :

	EMPRUNT	BANQUE	DUREE	TAUX	I.C.N.E
2003	N° 64 / 679 620.09 €	C.A.P.C.A	15 ans	4,51%	1 389.96 €
2003	N° 67 / 600 000 €	C.E	20 ans	4,44 %	4 580.52 €
2006	N° 69 / 600 000 €	C.E	20 ans	3,62 %	2 747.90 €
2006	N° 70 / 300 000 €	C.E	20 ans	4,31 %	911.41 €
2006	N° 71 / 1 037 000 €	C.E	20 ans	4,31 %	3 151.43 €
2007	N° 73 / 450 000 €	C.D.C	60 ans	3,55 %	6 424.25 €
2010	N° 75 / 5 000 €	C.D.C	5 ans	1,85 %	22.58 €
2012	N° 76 / 268 450 €	C.D.C	50 ans	2,85 %	3 156.57 €
2012	N° 77 / 498 550 €	C.D.C	40 ans	2,85 %	5 835.86 €
2012	N° 78 / 103 000 €	C.D.C	40 ans	2,05 %	864.91 €
2013	N° 79 / 10 000 €	C.D.C	5 ans	2,05 €	68.98 €

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2013 de la commune la somme de 29 154 € pour les intérêts courus non échus, en dépenses à la section de fonctionnement, au chapitre 66, article 66112.

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte cette proposition à l'**unanimité**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

**Les membres du conseil municipal**

**Michel MEÏNI**

**Maire,  
Vice-Président de la Métropole  
Nice Côte d'Azur.**